FICHE INSCRIPTION 2023 -2024

NOM : ……

PRENOM : ……

DATE DE NAISSANCE : …….....

ADRESSE : ……..

CODE POSTAL : …… VILLE : ……..

NOM (responsable légal -18 ans) ……

TEL (responsable légal -18 ans) : ……..

MAIL : ……..……

MON INSCRIPTION AU MSBF :

- **Pratique choisie :** *cochez votre choix*

Adultes

Pass liberté (tout sauf private boxing)	400€	
Pass Boxe Pieds Poing	315€	
Boxe Anglaise	250€	
Body Boxing	270€	
Cross Training	270€	
Boxe Santé	220€	

Enfants/Ados

Baby Boxe 4-6 ans + licence	165€	
Boxe Française 6-8 ans + licence	270€	
Boxe Française 8-10 ans + licence	270€	
Boxe Française 10-12 ans + licence	270€	
Boxe Française 12-16 ans + licence	270€	
Kick Boxing 12-17 ans + licence	270€	

Montant de mon forfait : ……. **€**

- **Réductions :**

Tarif couple/famille (25% sur la deuxième adhésion) : oui / non

Vega CE 10% (sur présentation de justificatif) : oui / non

Montant à payer : ……. **€**
(Montant de mon forfait – % de réduction)

Moyen(s) de paiement : **Autres moyens de paiement :**
Cochez votre ou vos choix

CB	
Espèces	
Chèques	

Pass Sport 50€		Code :
Coup de pouce 50€		*Original à joindre au dossier*
Chèque ANCV		Montant : €
Autre :		Montant : €

Tous dossier incomplet (fiche inscription + paiement + justificatifs autres moyens de paiement) ne sera accepté. Merci de votre compréhension

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LE CLUB ?

Presse ☐ Journée des associations ☐ Instagram ☐ Facebook ☐

Bouche à oreilles ☐ Autres ……..

REGLEMENT INTERIEUR.

Le MSBF est une association qui propose à ses adhérents la pratique de la Boxe Française et de la Savate Défense, ainsi que toutes disciplines associées ou connexes de boxe poings et pieds-poings.

1. Les membres doivent s'acquitter de la cotisation pour adhérer à l'association. Le règlement de la cotisation comporte l'adhésion à l'association pour la saison (de septembre à juillet) et ne peut donner lieu à aucun remboursement. Le montant des cotisations est défini en Assemblée Générale et indiqué en début de saison.

2. La cotisation ne présume pas de l'assiduité de l'adhérent, elle n'est ni remboursable ni transmissible.

3. Une autorisation parentale est nécessaire pour l'inscription d'un mineur.

4. L'accès à la salle est autorisé aux seuls membres à jour de leur cotisation et ayant fourni un dossier complet avec le certificat médical.

5. Les heures d'ouverture de la salle et les horaires des cours collectifs sont indiquées en début de saison et maintenus jusqu'à l'intersaison.

6. MSBF informera ses adhérents des fermetures éventuelles (ex : vacances, jours fériés).

7. La pratique de la boxe au MSBF exige une tenue adaptée et correspondant à la tenue réglementaire fédérale. De plus, les boxes se pratiquent tête nue, sans bijoux ni piercing et avec des chaussures à semelles lisses (les chaussures de ville ayant servi à l'extérieur sont interdites). Le MSBF se réserve le droit d'exclure de l'entraînement toute personne ne respectant pas cette tenue réglementaire.
Le port de signes ou tenues par lesquels les adhérents manifestent ostensiblement une appartenance religieuse ou politique est interdit.

8. Chaque adhérent est tenu d'être ponctuel, dans le cas contraire il se doit d'en informer le moniteur.

9. La responsabilité de MSBF, pour les mineurs, s'en tient à la durée des cours. Les trajets ou attentes en dehors de l'enceinte du club restent sous la responsabilité des parents ou tuteurs. Les parents s'engagent à vérifier la présence d'un référent du club avant de laisser leurs enfants.

10. Les stages ou sorties proposés par MSBF ne sont pas compris dans la cotisation. Le coût des stages est à la charge des adhérents ainsi que les frais de déplacement. MSBF décline toute responsabilité en cas d'accident.

11. MSBF décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte pour tout objet laissé dans les locaux (salle d'entraînement, vestiaires, etc.) ou sur le parking.

12. En cas de non-paiement de la cotisation, non-respect du présent règlement intérieur, destruction de matériel, comportement ou propos présentant un risque ou une gêne récurrente pour les autres usagers, le bureau est habilité à prendre toutes les mesures nécessaires à l'encontre des contrevenants et se réserve le droit de leur interdire l'accès aux locaux. Ceux-ci ne pourront prétendre à aucun remboursement de la cotisation.

13. Je m'engage à signaler mon refus de diffusion de mon image ou de celles de mes enfants.

Nom, Prénom, Signature :

➔ Autorisation parentale

Je soussigné(e) _____ (NOM, Prénom)

Demeurant au _____ (Adresse complète)

Agissant en qualité de PERE / MERE / TUTEUR

Autorise MON FILS / MA FILLE _____ (NOM, Prénom de votre enfant)

À pratiquer la boxe au sein du MBSF.

Nom, Prénom, Signature :